



Conseil Supérieur de la Pêche  
Protection des milieux aquatiques



Institution interdépartementale Oise / Seine-Maritime / Somme  
pour la gestion et la valorisation de la Bresle

**Station de contrôle  
des poissons migrateurs (STA.CO.MI)**

**Rivière Bresle**

***résultats de l'année 2006***

*(bilan provisoire - arrêté au 31/10/2006)*

Le Conseil Supérieur de la Pêche assure depuis 1982 le suivi des stocks de poissons migrateurs de la Bresle au moyen de deux dispositifs de piègeage complémentaires situés respectivement sur les communes de Beauchamps (15 km de la mer) et de Eu (3 km de la mer).

En 2006, une convention de partenariat a été signée entre le Conseil Supérieur de la Pêche et l'Institution Interdépartementale Oise / Seine-Maritime / Somme pour la gestion et la valorisation de la Bresle, afin d'assurer la continuité de la chronique, dans un contexte de difficultés financières pour le CSP.

Dans ce cadre conventionnel, le suivi des migrateurs a bénéficié en 2006 d'un soutien financier des régions Haute-Normandie et Picardie, ainsi que de la Fédération de la Seine-Maritime pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques.

Le présent rapport donne les principaux résultats des campagnes de piègeage menées au cours de l'année 2006 (bilan provisoire, arrêté au 31 octobre 2006).

Les opérations conduites en 2006 ont consisté en :

- piègeage des poissons dévalants (dispositif du Lieu-Dieu - commune de Beauchamps, et dispositif secondaire de Eu) - du 8 janvier au 20 mai.

- piègeage des poissons de remontée (dispositif de Eu) : truites de mer et saumons en migration de reproduction - anguillettes en migration de colonisation du système fluvial - en service à compter du 18 avril.

Le suivi des poissons migrateurs réalisé sur la Bresle est essentiellement ciblé sur les salmonidés migrateurs : truite de mer et saumon atlantique, avec comme objectifs :

- d'étudier les tendances à long terme, en terme d'effectifs mais aussi de paramètres démographiques (structure de populations, taux de survie en mer et en rivière)
- d'en comprendre les mécanismes et d'en identifier les facteurs limitants
- pour fournir au final, les bases techniques des politiques de gestion et de conservation de ces espèces à haute valeur halieutique et patrimoniale.

Des données sont recueillies subsidiairement sur les deux autres espèces migratrices qui fréquentent le bassin : anguille et lamproie fluviatile.

Avec 23 années de suivi quantitatif conjoint des adultes reproducteurs et des juvéniles produits, la Bresle dispose maintenant d'une série chronologique conséquente lui permettant d'être l'une des quatre rivières-ateliers fonctionnant en France pour le saumon (\*), et la seule existant à ce jour pour la truite de mer.

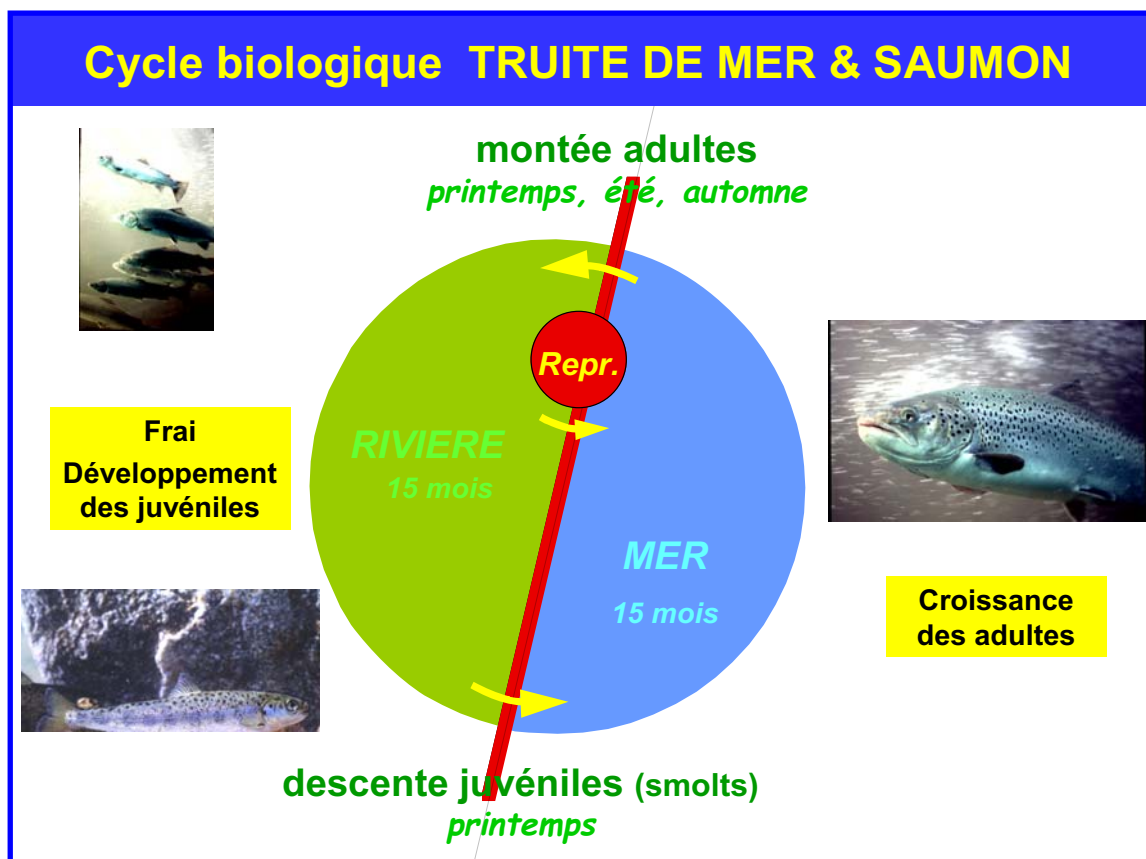
Compte-tenu de la complexité des données à acquérir, de la nécessité d'établir et de consolider les modèles par la répétition de situations comparables (sur les plans biologique et environnemental), des aléas climatiques inévitables susceptibles de perturber les opérations et d'introduire des ruptures dommageables dans les séries de données, de telles études s'inscrivent obligatoirement dans le long terme.

La Bresle fournit incontestablement un excellent terrain d'expériences pour le suivi fonctionnel des migrateurs. La station contrôle l'ensemble d'un bassin, qui a déjà une certaine importance, de même que les populations de migrateurs qui le fréquentent. Accueillant une importante population de truites de mer, elle héberge en outre l'une des dernières populations sauvages de saumon atlantique de la frange côtière comprise entre l'estuaire de la Seine et le Danemark.

De plus, la stabilité des conditions hydrologiques permet un piègeage dans des conditions le plus souvent satisfaisantes, ce qui est sans conteste un atout majeur pour l'acquisition d'une série chronologique de suivi des populations.

(\*) : les 3 autres rivières-ateliers françaises pour le saumon sont l'Oir (50), le Scorff (56) et la Nivelle (64).

## Cycle biologique TRUITE DE MER & SAUMON



Truite de mer et saumon atlantique sont des poissons migrateurs amphihalins, c'est-à-dire qu'ils partagent leur vie entre deux milieux très différents : la rivière où s'effectuent la reproduction et le développement des juvéniles, et la mer où se réalisent la majeure partie de la croissance et la maturation sexuelle des adultes.

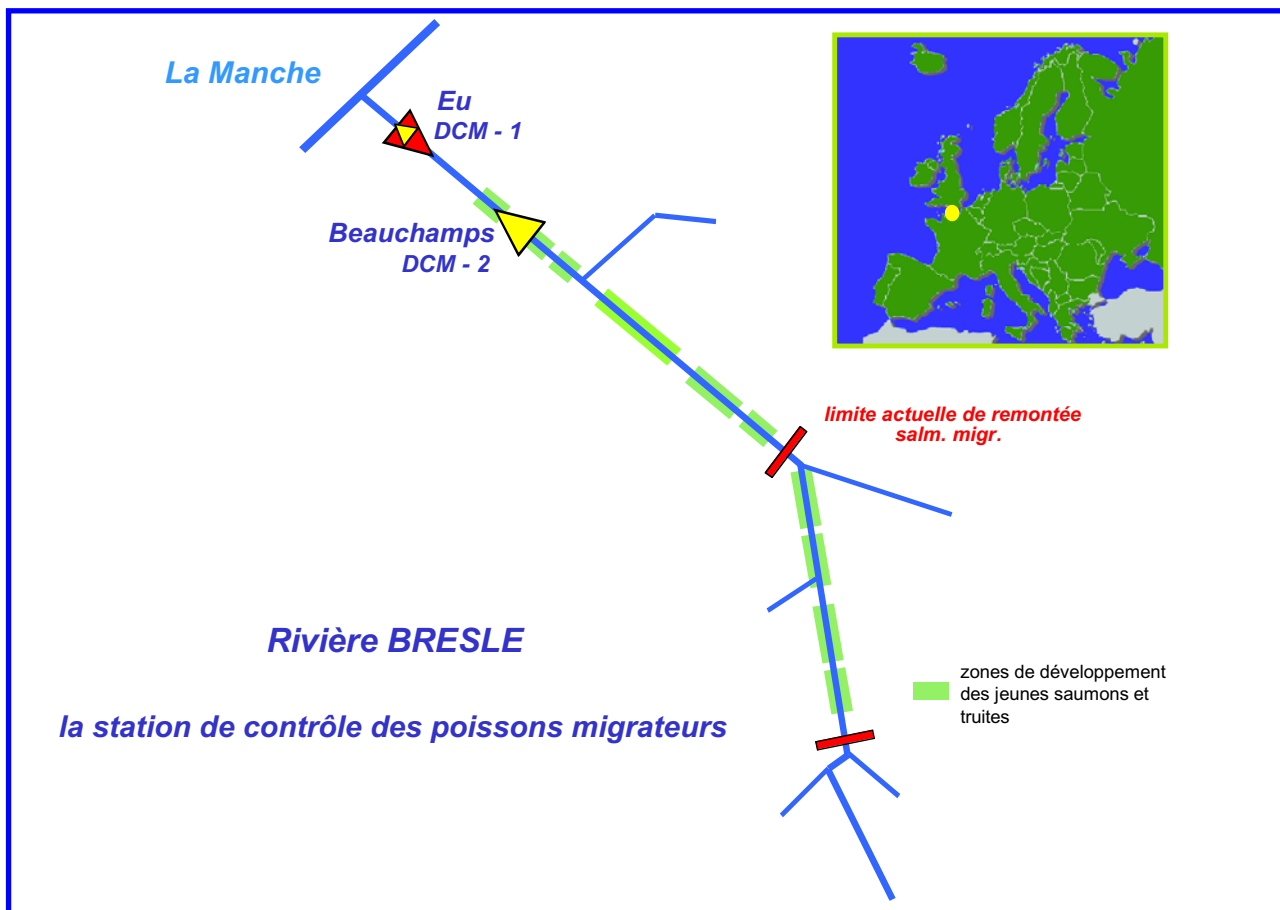
Dans les conditions des rivières normandes, les cycles biologiques des deux espèces sont très voisins.

La reproduction a lieu en hiver, de fin novembre à fin janvier pour l'essentiel, sur les zones courantes, à fond de cailloux-graviers. Le développement des oeufs et les premières phases de développement des alevins se font à l'intérieur du dôme de cailloux de la frayère, puis les jeunes se répartissent dans le milieu ; dans le quart nord-ouest de la France, les jeunes poissons séjournent 1 ou 2 ans en rivière avant d'entreprendre leur migration vers la mer ; à ce stade ils prennent une livrée argentée brillante, et le nom de smolt. La migration de dévalaison des smolts a lieu au printemps, de la fin février à la fin mai.

Parvenus en mer, les poissons cabotent quelques semaines le long des côtes puis gagnent leurs zones de grossissement : nord de l'Atlantique, des îles Feroë au Groenland pour le saumon, Manche et mer du Nord pour la truite de mer. Durant la vie marine, qui dure de quelques mois à plus de 2 ans pour la truite de mer, de 1 an et demi à 2 ans pour le saumon, la croissance des adultes est impressionnante, puisqu'ils multiplient leur longueur par un facteur 2 à 5 et leur poids par 30 à 50.

A l'issue de leur croissance marine, les poissons devenus adultes reviennent à leur rivière natale, alors distante de quelques centaines à plusieurs milliers de kilomètres.

La remontée des adultes en rivière démarre en mars-avril et se prolonge jusqu'en janvier de l'année suivante ; après la reproduction, les adultes survivants (bécards) regagnent la mer pour une nouvelle saison de croissance. Chez le saumon atlantique, la plupart des adultes meurent dans les jours ou les semaines qui suivent le frai, et les reproductions multiples sont rares ; chez la truite de mer en revanche, la survie des géniteurs peut être excellente certaines années, et les frai multiples sont courants, un même individu pouvant se reproduire jusqu'à six hivers de suite.



La station de contrôle des poissons migrateurs de la BRESLE (STA.CO.MI BRESLE) est constituée de deux dispositifs complémentaires :

#### DCM-1 (EU) - 3 km de la mer

⇒ dispositif de capture des poissons à la montée :

- . saumons et truites de mer adultes, qui remontent de la mer pour se reproduire en rivière
- . anguilles juvéniles, qui entament leur migration de colonisation du bassin
- . accessoirement, lamproies fluviatiles

⇒ dispositif secondaire de captures des poissons de descente (en complément du Lieu-Dieu)

- . saumons et truites de mer juvéniles essentiellement, pour contrôle des marques appliquées lors du passage dans le dispositif principal de Lieu-Dieu, et évaluation de l'efficacité du contrôle à la descente.

#### DCM-2 (BEAUCHAMPS / Lieu-Dieu) - 15 km de la mer

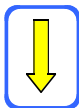
⇒ dispositif principal de capture des poissons à la descente :

- . saumons et truites de mer juvéniles qui quittent la rivière pour gagner leurs zones de grossissement en mer
- . saumons et truites de mer adultes qui regagnent la mer après la reproduction (bécards), pour contrôle des marques appliquées lors du contrôle à la montée dans le dispositif de Eu, et évaluation de l'efficacité.
- . accessoirement, anguilles adultes (pas de campagne de piègeage spécifique)

Concernant les salmonidés migrateurs, l'évaluation des flux réels, entrants et sortants (l'un des objectifs majeurs du suivi) nécessite de recourir à des méthodes de marquage-recapture, l'interception des flux de migrants n'étant jamais totale à la montée comme à la descente (contournement possible).

Tous les adultes contrôlés à la montée (EU) sont marqués par section d'une partie de nageoire, relâchés en amont, et recapturés plusieurs mois après dans le dispositif de Lieu-Dieu, lorsqu'ils redescendent vers la mer après la reproduction (bécards). L'efficacité du contrôle à la montée, qui varie selon les conditions hydrologiques, est estimée à partir du rapport à la recapture entre poissons marqués et poissons non marqués.

L'évaluation des smolts repose sur le même principe : les poissons contrôlés à Lieu-Dieu (dispositif principal pour la dévalaison) sont marqués par une petite encoche à l'opercule, relâchés en aval où ils se mélangent aux poissons non contrôlés, et recapturés à Eu (dispositif secondaire) 12 km en aval ; l'efficacité du contrôle est estimée par le rapport entre poissons marqués et non marqués.



## CONTROLE DES POISSONS A LA DESCENTE DISPOSITIF PRINCIPAL DU LIEU-DIEU



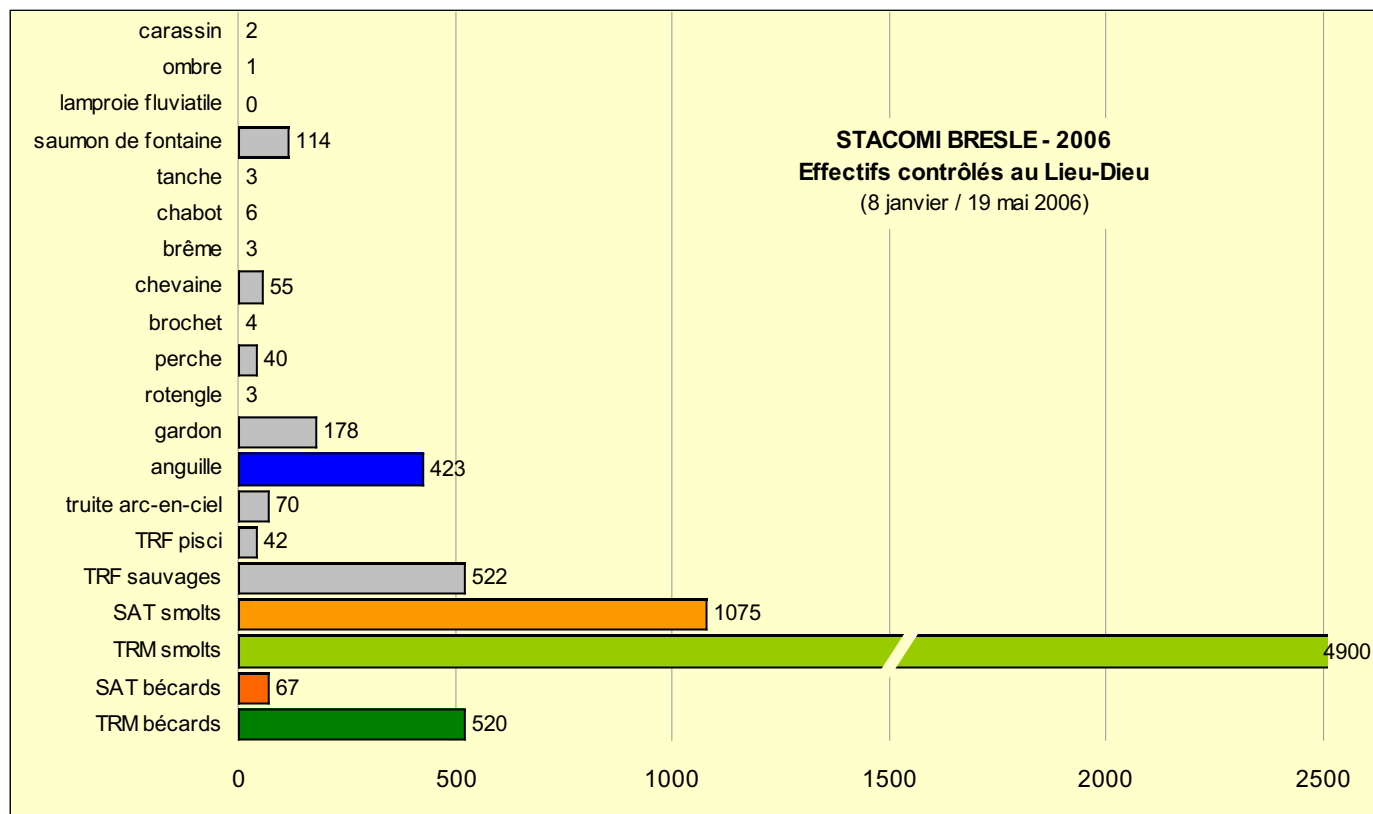
Le dispositif principal de capture des poissons dévalants est implanté au Lieu-Dieu, sur la commune de Beauchamps, à 15 km de la mer.

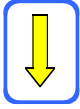
En raison d'une avarie survenue en décembre au niveau du plateau de grilles filtrantes, le dispositif n'a été mis en service que le 8 janvier et a fonctionné sans interruption jusqu'au 19 mai.

Pendant la quasi-totalité de la période, le débit est resté faible (5.5 m<sup>3</sup>/sec. en moyenne), permettant le déroulement de la campagne dans d'excellentes conditions.

Le dispositif est nettoyé chaque jour, matin et soir ; les relevés de poissons sont faits chaque matin.

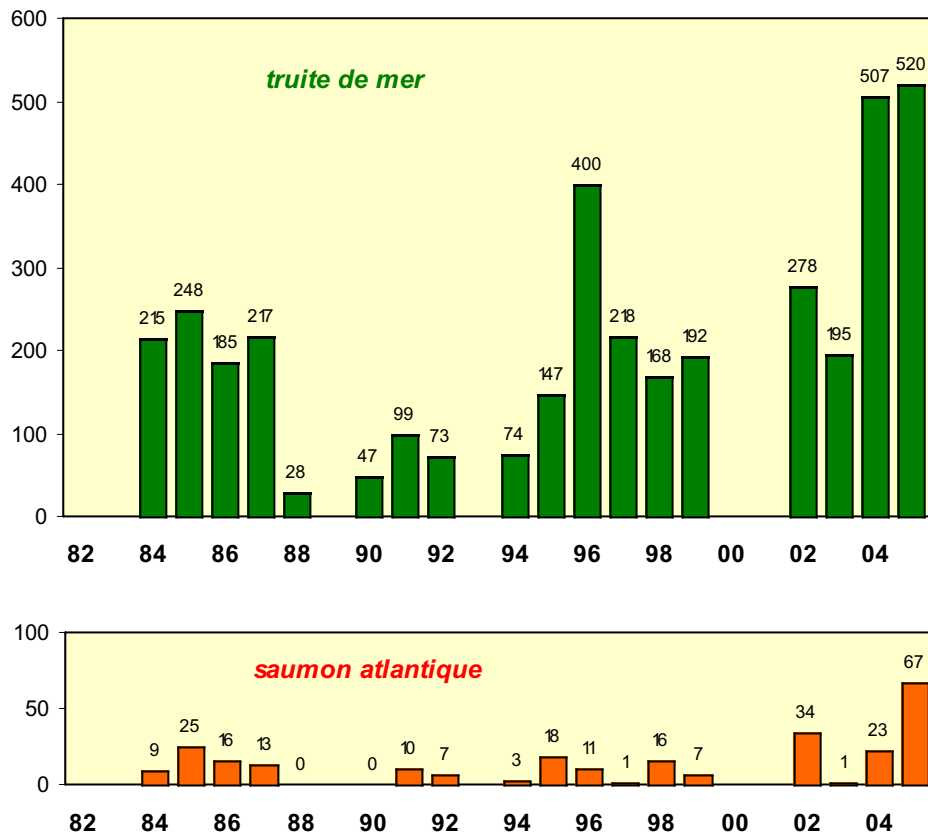
8030 poissons ont été interceptés durant cette période, appartenant à 16 espèces, avec une forte prépondérance de salmonidés migrateurs, adultes bécards ou juvéniles smolts.





## CONTROLE DES POISSONS A LA DESCENTE - DISPOSITIF DU LIEU-DIEU *adultes bécards*

NOMBRE D'ADULTES BECARDS CONTROLES ANNUELLEMENT  
1984 - 2005



Le contrôle des adultes redescendant vers la mer après avoir frayé (bécards) a pour finalité essentielle d'évaluer l'efficacité du contrôle à la montée, celui-ci n'étant jamais total, pour parvenir à une estimation correcte des flux de géniteurs pénétrant chaque année dans la rivière.

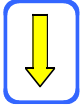
La méthode mise en oeuvre est dite de capture / marquage / recapture.

520 truites de mer et 67 saumons adultes ont été interceptés durant l'hiver 2005 - 2006, soit les effectifs les plus élevés jamais enregistrés sur la période, et ce malgré le démarrage un peu tardif de la campagne (le frai des salmonidés migrateurs se déroulant de la fin novembre à la fin janvier, le piègeage des bécards commence généralement début décembre).

330 des truites de mer et 39 des saumons contrôlés avaient été marqués dans le dispositif de Eu lors de leur remontée, au cours de l'année 2005, ce qui permet d'évaluer l'efficacité du contrôle à la montée à 59 % pour le saumon et à 64 % pour la truite de mer.

Pour mémoire : compte-tenu de la variabilité d'une année sur l'autre de l'efficacité du piègeage, en relation avec les conditions hydrologiques, il est souhaitable, pour une évaluation satisfaisante des effectifs, de réaliser chaque année si possible ces opérations de capture / marquage / recapture.

Sur l'ensemble de la période de suivi, l'efficacité du contrôle des adultes à la montée varie selon les années de 30 à 80% (60% en moyenne).



## CONTROLE DES POISSONS A LA DESCENTE - DISPOSITIF DU LIEU-DIEU *juvéniles (smolts)*



**Smolt de saumon atlantique (en haut) et de truite de mer (en bas).**

Au moment de leur migration printanière vers la mer, les jeunes salmonidés subissent d'importantes transformations physiologiques et comportementales qui les préparent à la vie en mer.

Ils prennent à ce stade le nom de smolt.

4900 truites de mer et 1074 saumons ont été contrôlés au printemps 2006 ce qui, après correction, conduit à une production totale, à l'échelle du bassin, estimée à 6500 truites de mer et 2800 saumons, valeurs très proches, pour les deux espèces, de la moyenne inter-annuelle (6370 pour la truite de mer, 2830 pour le saumon).

La production de smolts la plus importante avait été enregistrée, pour la truite de mer comme pour le saumon, au printemps 2004 avec respectivement 10000 et 7660 individus.

Rapporté aux surfaces de production actuellement accessibles sur le bassin (27 hectares), cela donne une production moyenne de 2,4 truites et 1 saumon par unité de 100 m<sup>2</sup>.

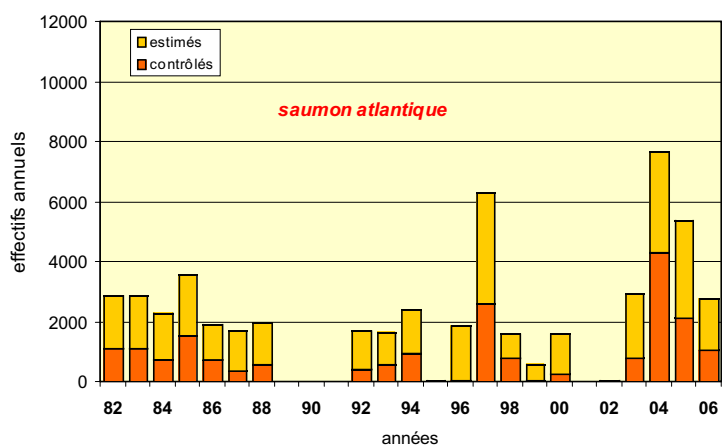
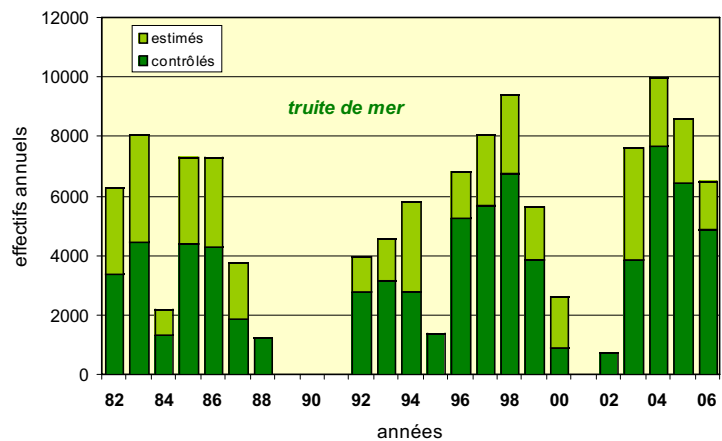
La mise en relation des juvéniles produits chaque année avec les montées d'adultes reproducteurs des années n-2 et n-3 permet de calculer la survie en rivière, et d'en suivre les variations en lien avec les facteurs de l'environnement.

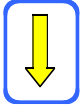
Elle débouche dans un second temps sur la modélisation.

Pour la truite de mer, la survie en rivière (entre oeufs déposés et juvéniles dévalants) est toujours faible, variant selon les années entre 0,1 et 0,40 % ; la survie du saumon en rivière est toujours supérieure, et varie plus fortement selon les années (de 0,3 à 4% !), beaucoup plus soumise que pour la truite aux conditions de débit et de turbidité régnant pendant les phases critiques de reproduction et de développement des alevins (les valeurs les plus élevées observées correspondent aux hivers les plus secs).

Compte-tenu de la complexité des mécanismes en jeu et de la nécessité de consolider les données par la répétition de situations comparables, les études démographiques sont obligatoirement synonymes de durée, d'autant que les aléas climatiques peuvent compromettre certaines années le recueil de données.

### EFFECTIFS ANNUELS, CONTROLES ET ESTIMES années 1982 à 2006



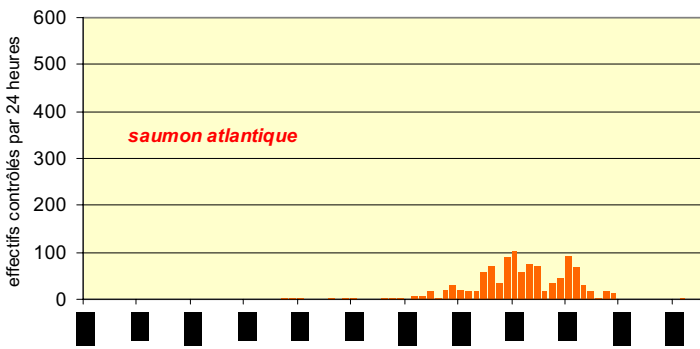
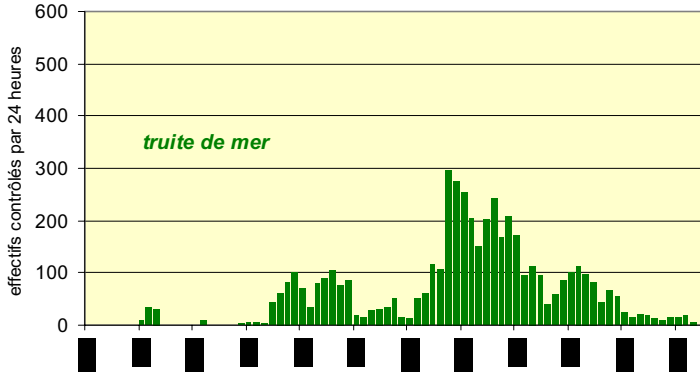


# CONTROLE DES POISSONS A LA DESCENTE - DISPOSITIF DU LIEU-DIEU

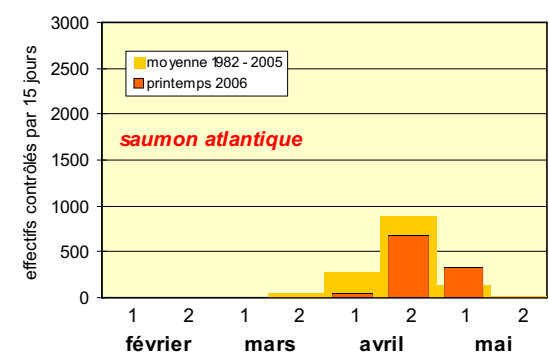
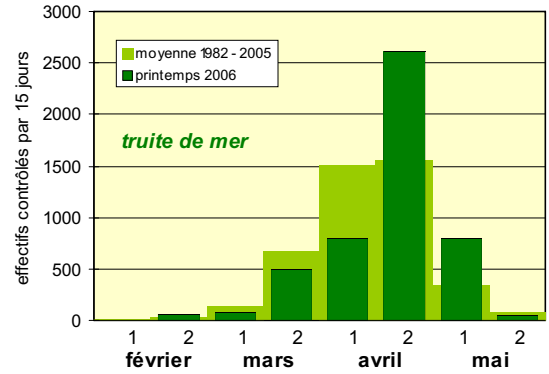
## juvéniles (smolts)

### RYTHME DE DEVALAISON DES SMOLTS

Captures par 24 heures



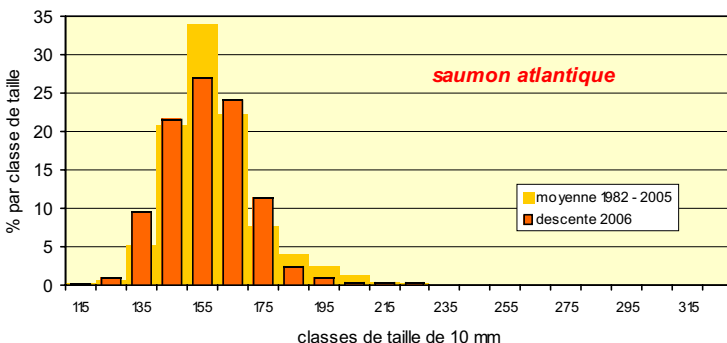
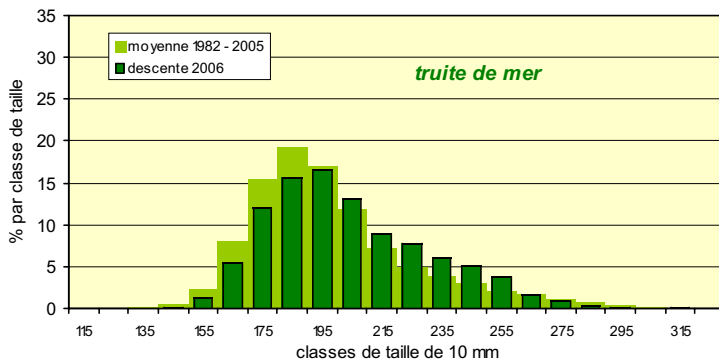
Captures par 15 jours



La dévalaison des smolts se produit chaque année au printemps, en lien avec une augmentation de la température et de la photopériode.

En 2006, année marquée par des températures printanières plus basses que la moyenne, la dévalaison des truites a été plus tardive qu'à l'habitude, avec un pic de dévalaison très nettement déporté sur la 2ème quinzaine d'avril.

### STRUCTURE DE TAILLE DES SMOLTS (en 2006 & moyenne 1982 - 2005)



Les smolts de truite de mer ont toujours une taille nettement supérieure aux smolts de saumon, à la fois parce qu'ils sont plus grands à âge égal, et parce qu'ils comptent une proportion plus importante de poissons plus âgés.

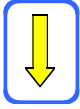
En 2006, les tailles moyennes des deux espèces s'établissent respectivement à :

- 20,3 cm pour la truite de mer (comprises entre 13 et 33 cm)

- 15,7 cm pour le saumon (comprises entre 11 et 24 cm).

Ces structures de taille correspondent à l'existence de 2 classes d'âge : 1 an et 2 ans, inégalement représentées chez les deux espèces. Les smolts de 2 ans sont en effet très peu nombreux chez le saumon (3% en 2006) alors qu'ils constituent 11 à 29 % de la dévalaison des truites de mer (20 % en 2006).





## CONTROLE DES POISSONS A LA DESCENTE - DISPOSITIF SECONDAIRE EU *juvéniles (smolts)*

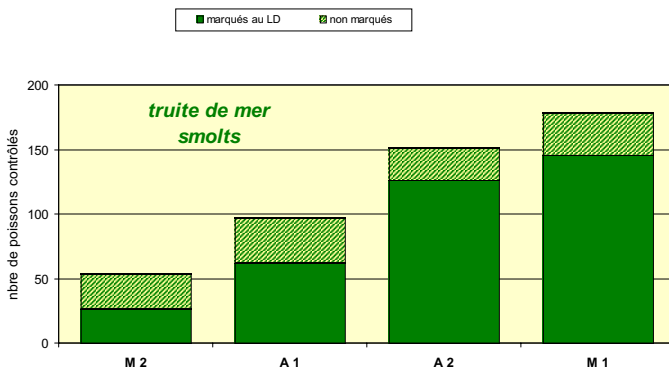


Le dispositif secondaire de capture des poissons d'avalaison a fonctionné du 27 mars au 20 mai 2006.

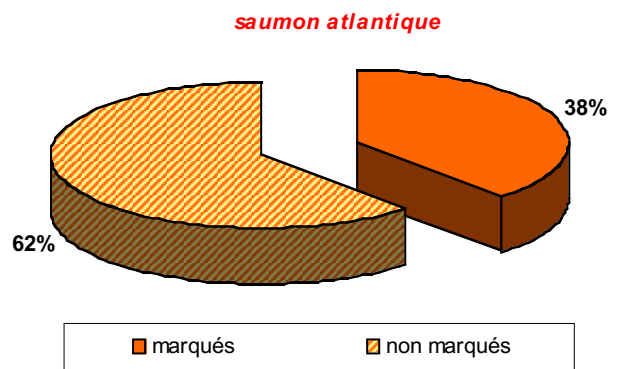
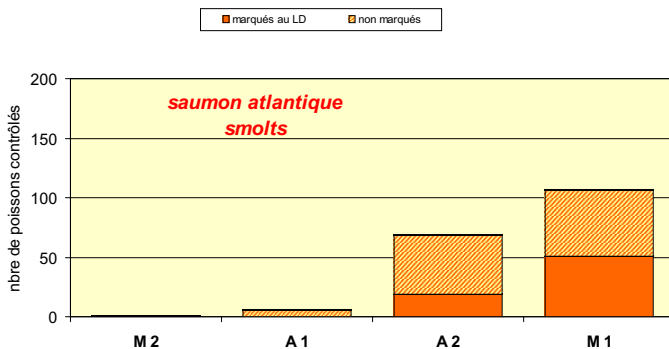
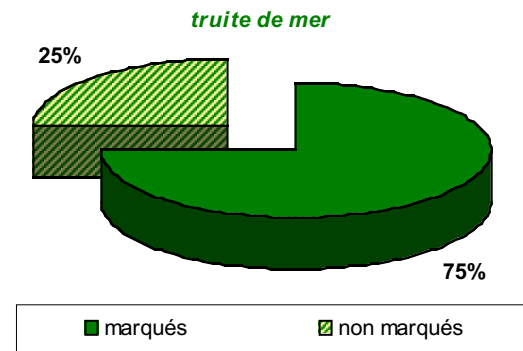
Complémentaire du Lieu-Dieu et uniquement destiné à calculer l'efficacité du dispositif principal, il ne vise qu'à capturer un échantillon représentatif et ne filtre donc qu'une partie du débit du cours d'eau.

Contrairement aux autres dispositifs, il n'est installé qu'à titre temporaire, et démonté dès la fin de la campagne.

### NOMBRE DE SMOLTS CAPURES PAR 15 JOURS



### PROPORTION DE POISSONS MARQUES (contrôlés & marqués au Lieu-Dieu)



Pour les smolts comme pour les adultes, les effectifs contrôlés dans le dispositif principal de Lieu-Dieu doivent être corrigés chaque année pour tenir compte des contournements, et des éventuelles naissances sur les frayères situées en aval.

L'estimation de l'efficacité repose là encore sur des opérations de capture / marquage / recapture.

Un échantillon de 481 truites de mer et 183 saumons a été capturé, sur lequel 362 truites et 70 saumons avaient été contrôlés et marqués au Lieu-Dieu, portant ainsi l'efficacité du contrôle à 75 % pour la première et 38% pour le second.

La différence d'efficacité, importante, entre les deux espèces est essentiellement imputable à une différence d'occupation des zones de frayères, le saumon utilisant davantage que la truite les frayères de la partie basse du cours d'eau (à l'aval du dispositif principal).



## CONTROLE DES POISSONS A LA MONTEE - DISPOSITIF DE EU

### salmonidés migrateurs - adultes



Le dispositif de capture des poissons de montée est implanté à Eu, à 3 km de la mer, sur le premier obstacle que rencontrent les poissons lors de leur migration.

Il est en service depuis le 18 avril et fonctionne depuis cette date sans interruption.

Les relevés sont effectués matin et soir, week-end compris.

Les poissons sont anesthésiés, mesurés, pesés, sexés si possible, et marqués par section d'une partie de nageoire. Des écailles sont prélevées sur un échantillon pour détermination de l'âge. Ils sont ensuite libérés en amont.

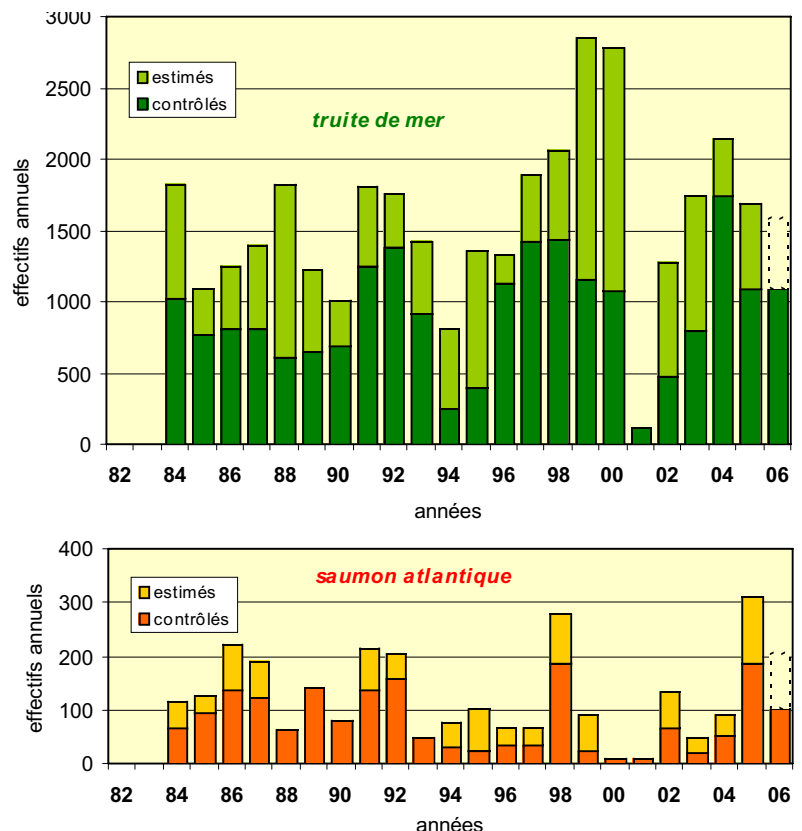
Au 31 octobre 2006, les effectifs contrôlés s'élevaient à **1093 truites de mer** et **104 saumons atlantiques**.

Il est encore trop tôt pour se prononcer sur le niveau de la remontée 2006, d'une part parce que la remontée n'est pas terminée (des remontées sont observées jusqu'à la mi-janvier), d'autre part parce que les effectifs contrôlés doivent être corrigés pour tenir compte de l'efficacité du contrôle ; il est donc nécessaire d'attendre les résultats de la campagne de piégeage des bécards à venir, de l'hiver 2006 - 2007.

On peut toutefois remarquer que l'inquiétante diminution des effectifs de saumon observée depuis 1993 a marqué le pas en en 2005 et 2006, du fait des bons recrutements en smolts 2004 et 2005, liés aux conditions hydrologiques favorables durant les phases de reproduction / développement des alevins.

Le dénombrement des adultes permet d'évaluer la dépose d'oeufs annuelle à l'échelle du bassin qui, mise en relation avec les smolts produits aux printemps n+2 et n+3, débouche sur l'estimation de la survie en rivière des juvéniles.

**EFFECTIFS ANNUELS, CONTROLES ET ESTIMES**  
années 1984 à 2006



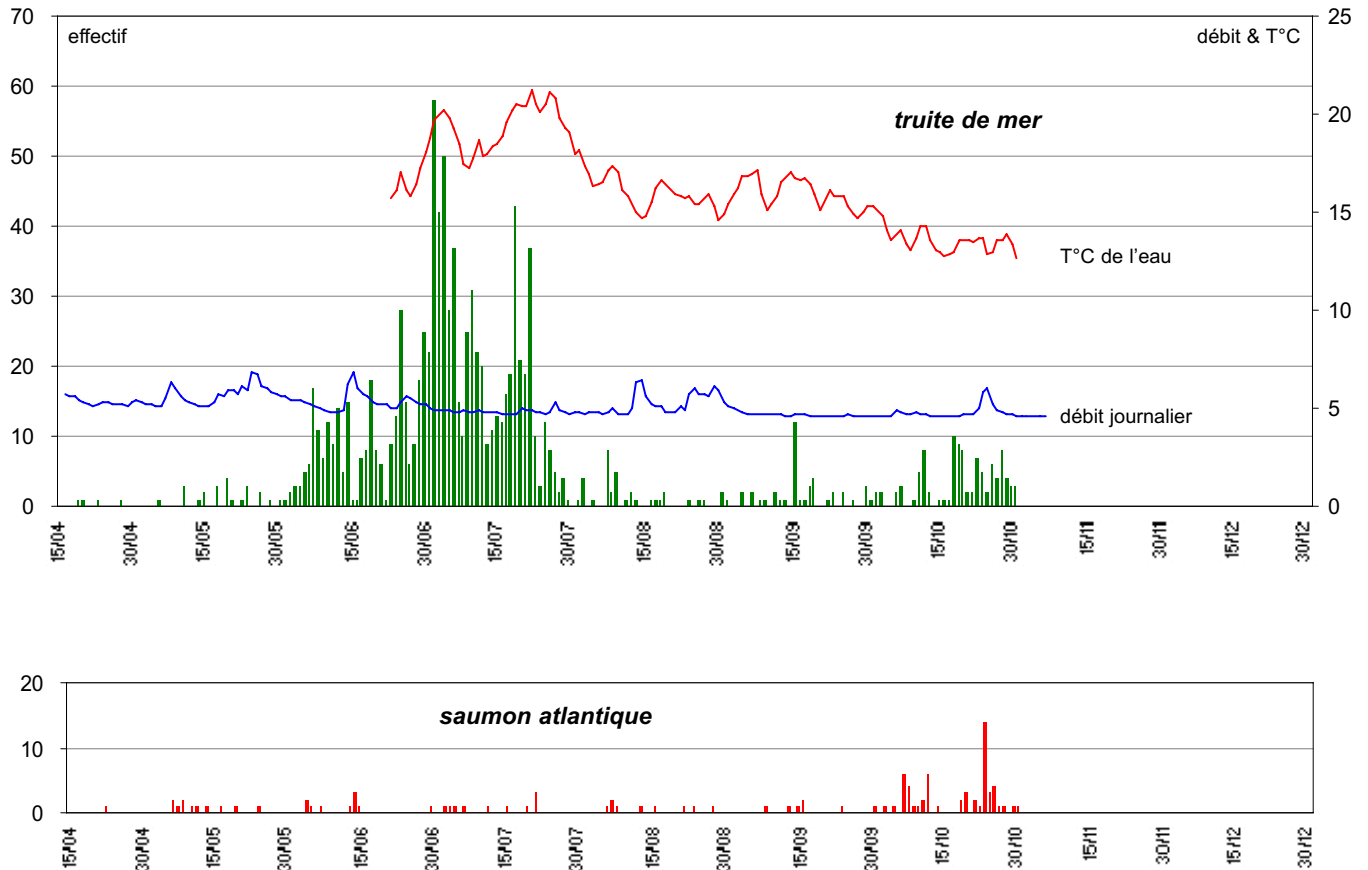
En sens inverse, le rapport des adultes de montée aux smolts dont ils sont issus, descendus aux printemps des années n-1 et n-2 pour l'essentiel, permet de calculer le taux de retour des adultes à leur rivière natale, à peu près assimilable à la survie marine. Les valeurs calculées jusqu'à présent sur la Bresle se tiennent entre 15 et 44% pour la truite de mer (20,5% en moyenne), entre 3,6 et 8% pour le saumon.



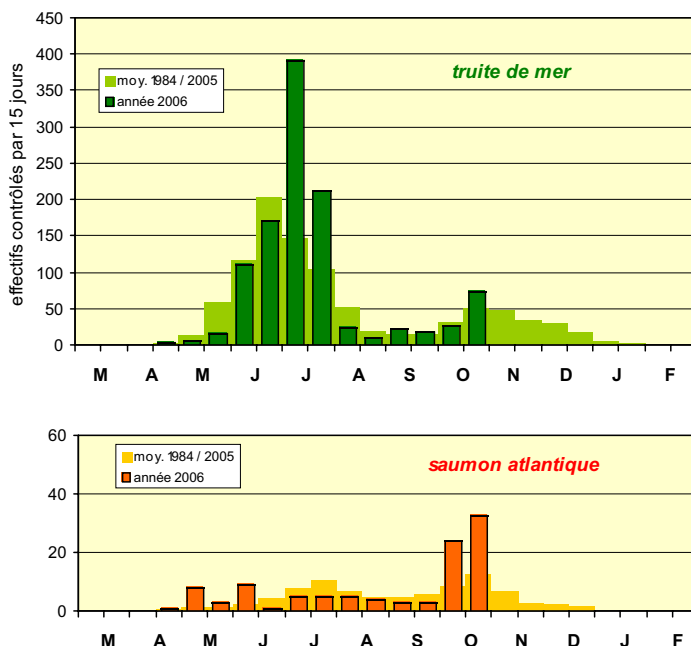
# CONTROLE DES POISSONS A LA MONTEE - DISPOSITIF DE EU

## salmonidés migrateurs - adultes

### EFFECTIFS CONTROLES PAR 24 HEURES - ANNEE 2006



### EFFECTIFS CAPTURES PAR 15 JOURS (en 2006 et en moyenne sur la période 1984 - 2005)



Les premières truites de mer ont été capturées dès la mise en service du piège, à la mi-avril mais la migration n'a vraiment démarré que début juin. Le pic de montée s'est produit cette année 1ère quinzaine de juillet, avec un maximum de 58 captures en 24 heures le 2 juillet. En raison d'un printemps froid, la migration s'est trouvée retardée d'une bonne quinzaine de jours par rapport à la normale. Comme à l'accoutumée, l'activité migratoire s'infléchit fortement en août et septembre et marque une reprise depuis la mi-octobre.

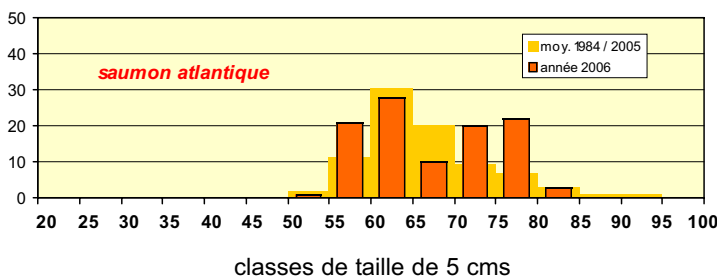
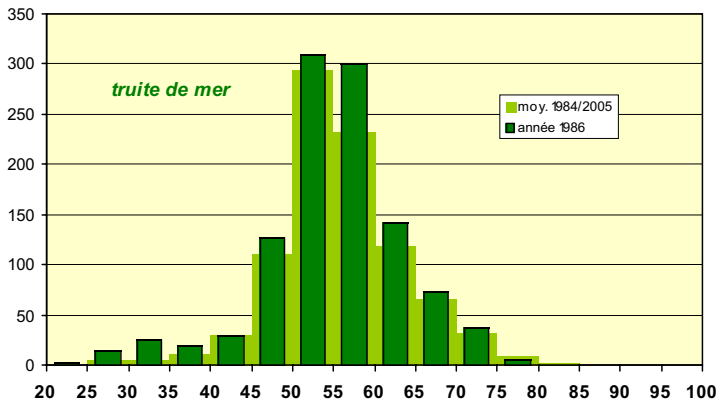
Le premier saumon a été capturé le 23 avril ; l'activité migratoire est restée faible, quoique régulière, jusqu'aux premiers jours d'octobre. 55 % des saumons capturés à ce jour l'ont été durant le mois d'octobre. A noter que sur les 23 années de la série chronologique, on observe un glissement progressif de la période migratoire vers l'automne, l'essentiel de la migration se déroulant maintenant sur le dernier trimestre, sans que l'on sache encore à quoi attribuer le phénomène...



## CONTROLE DES POISSONS A LA MONTEE - DISPOSITIF DE EU

### *salmonidés migrateurs - adultes*

#### STRUCTURE DE TAILLE DES ADULTES (en 2006 & et moyenne sur la période 1984-2005)



classes de taille de 5 cms

Les tailles des individus capturés se répartissent sur une large fourchette, tout particulièrement chez la truite de mer : de 22 cms / 120 gr à 78 cms / 6,500 kg. Pour le saumon, les tailles s'échelonnent de 54 cms / 1,400 kg à 84 cms / 6,000 kg.

Cette large dispersion des tailles chez la truite de mer s'explique par la coexistence de nombreuses classes d'âge dans la remontée : depuis les poissons comptant seulement quelques mois de mer (finnock) aux poissons à reproductions multiples qui peuvent avoir gagné la mer depuis 7 ou 8 ans (séjour marin entrecoupé de retours en rivière pour la reproduction) ; les frais multiples sont en effet monnaie courante chez la truite de mer.

Chez le saumon en revanche, 2 classes d'âge marin seulement : les poissons à un hiver de mer (1 HM ou castillons) et les poissons à deux hivers de mer (PHM) ; contrairement à ce qui s'observe chez la truite de mer, les poissons à frais multiples sont fort peu fréquents chez le saumon.

La structure de taille des truites de mer capturées en 2006 reste très semblable aux années précédentes, avec toutefois une proportion un peu plus importante de petits poissons (longueur inférieure à 40 cms), finnock qui se limitent parfois à de courtes incursions en eau douce sans participer à la reproduction.

Chez le saumon, on remarque très bien en revanche la représentation sensiblement plus forte (que les autres années) de poissons de taille supérieure à 70 cms, qui correspondent approximativement aux saumons PHM ; cette structure particulière est à relier au recrutement exceptionnellement fort du printemps 2004, qui s'est répercuté sur la montée 2005 (castillons) et se poursuit sur 2006 avec les saumons de 2 hivers de mer.

A signaler que cette composante "saumons de 2 hivers de mer", en régression sur la totalité de l'aire de répartition du saumon est considérée comme particulièrement intéressante pour la conservation de l'espèce puisqu'elle comporte davantage de femelles et que cette particularité, couplée à la taille plus grande des poissons, assure une production d'oeufs maximisée.



## CONTROLE DES POISSONS A LA MONTEE - DISPOSITIF DE EU

### anguilles juvéniles - civelles & anguilletes



Le système de capture des anguilles d'amontaison est associé à la trappe de capture des salmonidés migrateurs à Eu.

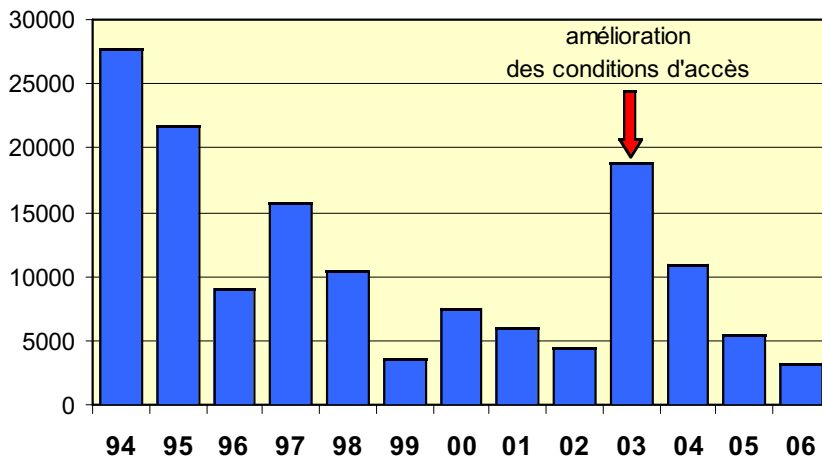
Il fonctionne depuis 1994 et se compose d'une rampe d'accès munie d'un substrat rugueux conduisant à un pot vertical dans lequel les anguilles sont piégées, et récupérées chaque jour (deux fois par jour pendant la période de forte migration).

En 2003 l'accès à la rampe a été amélioré par pose de fagots sur une vingtaine de mètres à l'aval.

Le système ne contrôle qu'une fraction -inconnue- de la remontée.

Les anguilletes sont systématiquement dénombrées ; des échantillons importants (17% en moyenne des individus) sont régulièrement mesurés.

**EFFECTIFS D'ANGUILLETES  
CONTROLEES ANNUELLEMENT (1994 - 2006)**



3200 anguilletes (tailles allant de 7 à 14 cm) ont été capturées en 2006, soit l'effectif le plus faible observé depuis la mise en service du dispositif de capture.

On observe une décroissance quasi-continue des effectifs sur les 13 années de suivi, qui passent ainsi de 28000 en 1994 à 3200 aujourd'hui.

La brusque remontée des effectifs observée en 2003 est selon toute vraisemblance liée à l'amélioration des conditions d'accès, les effectifs se remettant à décroître rapidement les trois années suivantes.

Bien que l'on ne connaisse pas la part des poissons contrôlés par rapport au flux réel, et que cette part soit susceptible de varier assez largement d'une année sur l'autre en fonction des conditions hydrologiques, il est incontestable qu'il y a une tendance lourde à la baisse.

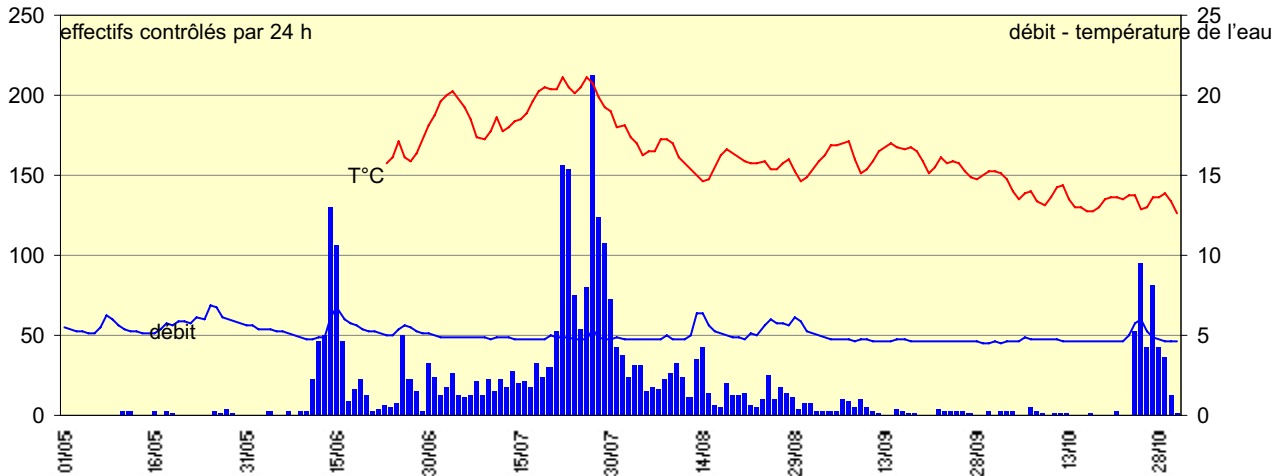
Ces observations corroborent la tendance au déclin de l'espèce enregistrée sur la quasi-totalité des cours d'eau français.



## CONTROLE DES POISSONS A LA MONTEE - DISPOSITIF DE EU

### anguilles juvéniles - civelles & anguilletes

#### ACTIVITE MIGRATOIRE - CAPTURES PAR 24 HEURES (année 2006)

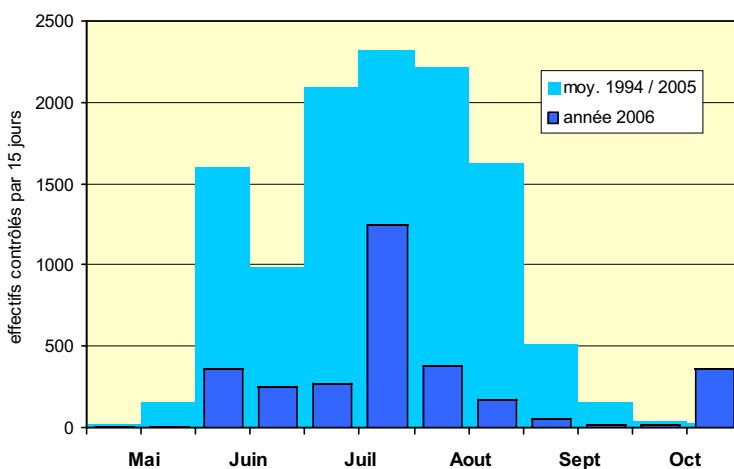


La période de capture des anguilletes au niveau du dispositif de Eu s'étale de fin avril à la mi-novembre pour des températures de l'eau comprises, à cette période, entre 10 et 21°C.

Très peu de captures sont réalisées au moment de l'arrivée des civelles dans les estuaires, en mars-avril ; la part de civelles (non pigmentées) dans les captures faites à Eu est d'ailleurs extrêmement faible.

Les premières montées se produisent lorsque la température de l'eau atteint 14°C, et la forte activité démarre à une température de 17°C.

#### EFFECTIFS CAPTURES PAR 15 JOURS (en 2006 et en moyenne sur la période 1994 - 2005)



Les déplacements les plus importants se font toujours sur les trois mois de juin, juillet et août, qui totalisent 92% des effectifs en moyenne.

La distribution de l'activité migratoire à l'intérieur de cette période est passablement fluctuante d'une année sur l'autre, avec des pics de migration qui peuvent se situer de 1ère quinzaine de juin à 2ème quinzaine d'août, et concentrer 25 à 70% des effectifs de l'année.

En 2006, le pic d'activité migratoire ressort très nettement 2ème quinzaine de juillet (40% des effectifs 2006). A noter le petit sursaut d'activité migratoire fin octobre, lié une légère crue, tout à fait inhabituel !